

TOME 03

► RÈGLEMENT

3.2.0 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

3.2.34 Saint-Lubin-en-Vergonnois

- Élaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022
- Modification simplifiée n°1 approuvée le 8/10/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE



www.agglopolys.fr

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village resserré"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3' : secteur "Habiter la nature"

- Up1 : secteur "Mézères"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourq"

■ Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industrialo-agricole"

UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et service"
Umr : secteur "Renouvellement urbain"

1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"

1AUJ : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "jardins"

1AUA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"

2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement

Zone A : zones agricoles

☐ Aar : secteur d'activités économiques isolées

☐ Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et acti

☐ Ari : secteur de carrière

Nfr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité

☐ Nca : secteur de camping existant

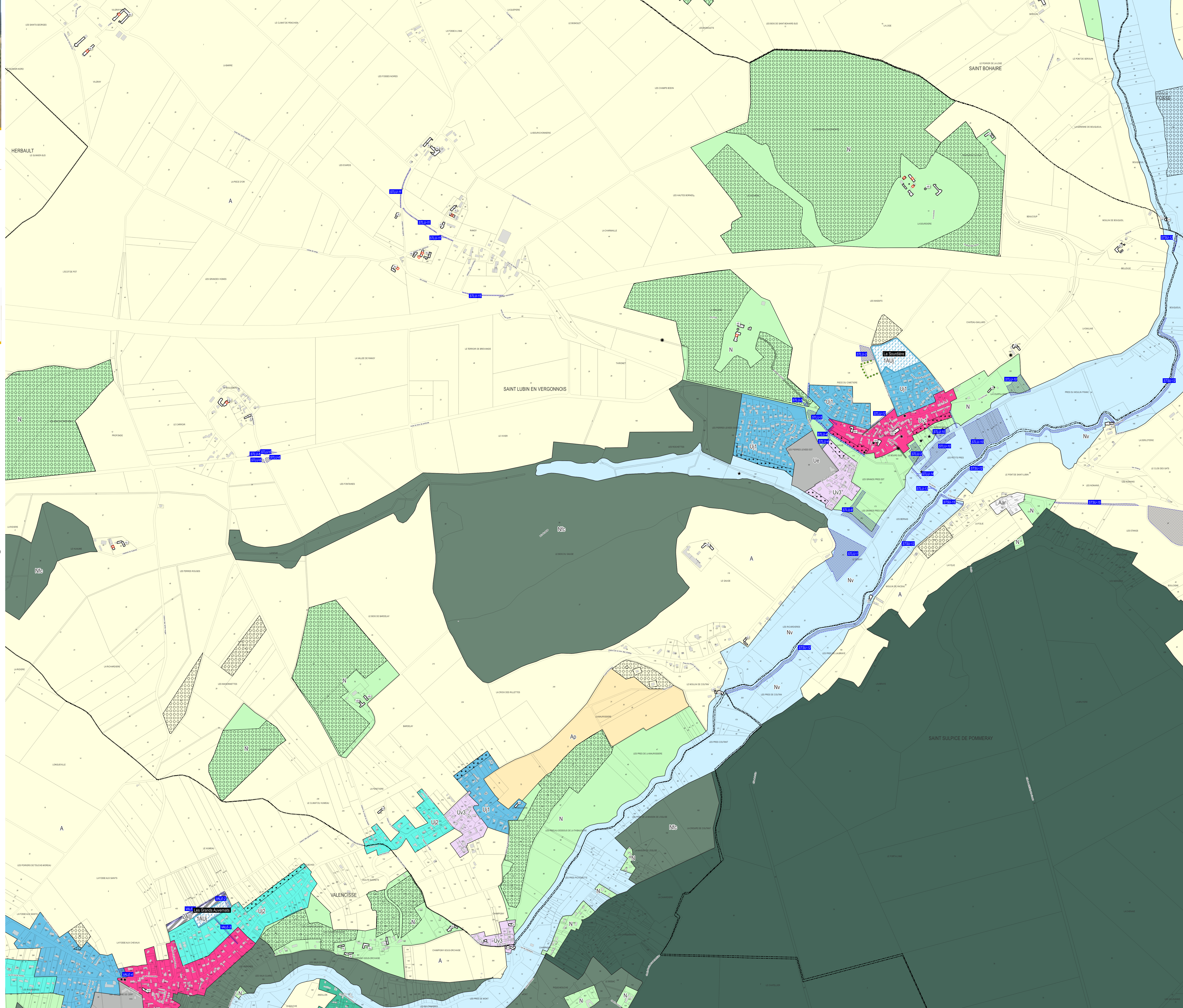
☐ Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou sociaux

☐ Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage

☐ Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements i

☐ Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts coill

☐ Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques



Saint-Lubin-en-Vergonnois Nord 2/2

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire
en date du 29 novembre 2022

Le Président,
Christophe DESGRUELLE

Plan 1/ 5000ème

Découpage du territoire par zones.

Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"

- Uv1 : secteur "Cœur de village"
- Uv2 : secteur "Village en peigne"
- Uv3 : secteur "Village rasé"

Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"

- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
- Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
- Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

Zone Uj : zone urbaine "Jardins"

- Uj1 : secteur "Jardins rasés"
- Uj2 : secteur "Jardins aérés"
- Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
- Uj3* : secteur "Habiter la nature"

Zone Up : zone urbaine de projets (en cours)

- Up1 : secteur "Mazières"
- Up2 : secteur "Bois Jardins"
- Up3 : secteur "Aupébin"
- Up4-1 : secteur "Gare"
- Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
- Up5 : secteur "Coutures"
- Up6 : secteur "Bourg"

Zone Ue : zone urbaine "Équipement"

- Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"

- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
- UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
- UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

Zone UC : zone urbaine "Commerciale"

- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
- UC2 : secteur "Grandes surfaces des pôles"

Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"

- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
- Umr : secteur "Renouvellement urbain"

Zones à urbaniser

- 1AUv : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AUj : secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AUjA1 : secteur d'activités économiques "Grand parc ou site industriel"
- 1AUjA2 : secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AUjC : secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AUj : zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abr : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Aca : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modélisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Ar : secteur de carrière

Zone N : zones naturelles

- N : zone naturelle et forestière
- Nir : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nic : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nca : secteur de camping existant
- Nce : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ns : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Ng : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nn : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts collectifs publics ou privés
- Nt : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

- Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
- Périmètre de mixité fonctionnelle
- Secteur de diversité sociale
- Bonus de constructibilité
- Linéaires commerciaux

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- OAP en optimisation foncière
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUv
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AUj
- OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
- OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

Dispositions de protection et de mise en valeur

Élément bâti patrimonial à protéger et changement de destination

- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiments patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.D et 3.1.D)
- Bâtiments répertoriés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
- Séquences urbaines de Blois (Mv, Us, Lg, If, Ev-b20)
- Petit patrimoine (voir tableau associé)

Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver

- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager
- Espaces Boisés Classés
- Fonds de jardins à constructibilité limitée
- Mares et sources
- Arbres remarquables

Charpente paysagère à préserver ou à créer

- Mur en pierres
- Venelle
- Alignement d'arbres
- Hale
- Fossé, noue, ou talus

Parcs et vergers à préserver

- Parcs et jardins d'ornements privés
- Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

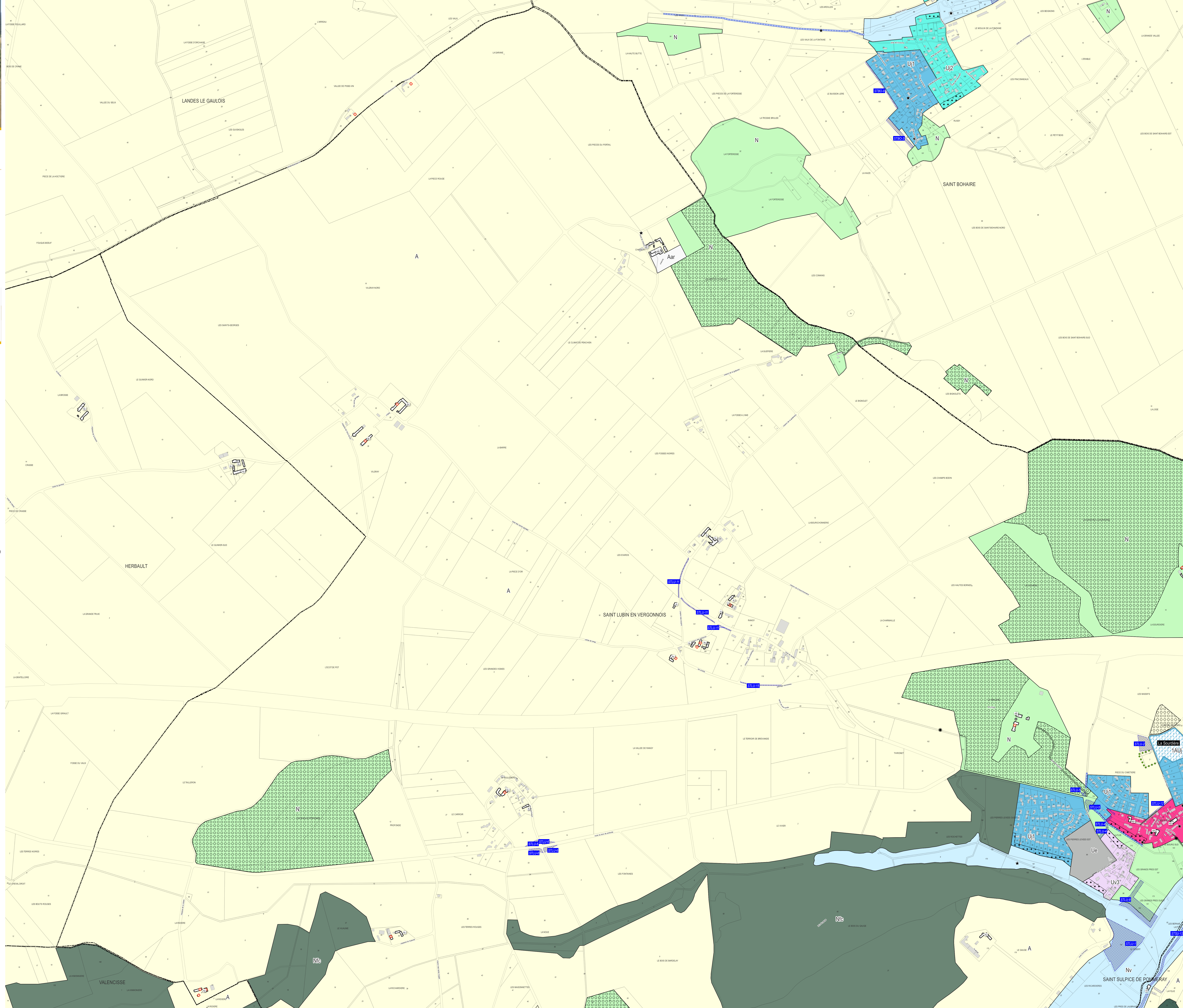
Conditions particulières relatives à la prévention des risques

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

- Secteur inondable (pièce n°6.1.3)

Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)

- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)



Découpage du territoire par zones

- Zone Uv : zone urbaine "Esprit village"**
- Uv1 : secteur "Coeur de village"
 - Uv2 : secteur "Village en peigne"
 - Uv3 : secteur "Village resserré"

- Zone Ui : zone urbaine "Ville intense"**
- Ui1 : secteur "Ville haute et alignée"
 - Ui2 : secteur "Parcs en immeubles"
 - Ui3 : secteur "Faubourg structurant"

- Zone Uj : zone urbaine "Jardins"**
- Uj1 : secteur "Jardins resserrés"
 - Uj2 : secteur "Jardins aérés"
 - Uj3 : secteur "Habiter au contact de la nature"
 - Uj3* : secteur "Habiter la nature"

- Zone Up : zone urbaine de projets (en)**
- Up1 : secteur "Mézières"
 - Up2 : secteur "Bois Jardins"
 - Up3 : secteur "Aupébin"
 - Up4-1 : secteur "Gare"
 - Up4-2 : secteur "Saint-Vincent"
 - Up5 : secteur "Coutures"
 - Up6 : secteur "Bourg"

- Zone Ue : zone urbaine "Équipement"**
 Ue : zone d'équipement d'intérêt collectif

- Zone UA : zone urbaine "Artisanale et industrielle"**
- UA1 : secteur "Grand parc ou site industriel"
 - UA2 : secteur "Parc à dominante artisanale"
 - UA3 : secteur "Parc industriel-agricole"

- Zone UC : zone urbaine "Commerciale"**
- UC1 : secteur "Grand parc commercial"
 - UC2 : secteur "Grande surface des pôles"

- Zone UM : zone urbaine "Tertiaire et service"**
- Um : secteur "Activités à dominante tertiaire et services"
 - Umr : secteur "Renouvellement urbain"

- Zones à urbaniser

- 1AU1: secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Esprit village"
- 1AU2: secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Ville intense"
- 1AU3: secteur à vocation dominante d'habitat ou d'équipement "Jardins"
- 1AU41: secteur d'activités économiques "Grand ou site industriel"
- 1AU42: secteur d'activités économiques "Parc à dominante artisanale"
- 1AU5: secteur d'activités économiques à vocation dominante "Commerciale"
- 2AU: zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'habitat ou d'équipement
- 2AU3: zone à urbaniser à moyen ou long terme à dominante d'activités économiques

- Zone A : zones agricoles

- A : zone agricole
- Ap : zone agricole paysagère
- Aar : secteur d'activités économiques isolées
- Abr : secteur d'activités générant des nuisances sonores
- Aoe : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Ar : secteur dédiée à l'activité de l'aérodrome et activités de modelisme
- At : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques
- Ari : secteur de carrière

- Zone N : zones naturelles**

- N : zone naturelle et forestière
- Nlr : secteur couvrant les réservoirs de biodiversité
- Nlc : secteur couvrant les corridors écologiques
- Nlv : secteur couvrant les vallées, cours d'eau et leurs abords
- Nla : secteur de camping isolé
- Nse : secteur dédié aux centres équestres, haras, pensions, éducations canins, refuges
- Nch : secteur de parcs, jardins et châteaux visités
- Ne : secteur dédié aux équipements de santé ou scolaires
- Nga : secteur dédié aux équipements destinés à la pratique du golf
- Ngv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage
- Nj : secteur correspondant aux jardins familiaux et partagés
- Ni : secteur couvrant les zones de loisirs
- Np1 : secteur couvrant les projets d'extension de camping
- Np2 : secteur couvrant les projets d'hébergements insolites
- Npv : secteur dédié au parc photovoltaïque
- Nc : secteur de carrière
- Ns : secteur couvrant les équipements d'intérêts culturels publics ou privés
- Ni : secteur couvrant les projets d'hébergements touristiques

Dispositions et intentions opérationnelles

-  Emplacements réservés et numéros de repérage (voir tableau)
-  Périmètre de mixité fonctionnelle
-  Secteur de diversité sociale
-  Bonus de constructibilité
-  Linéaires commerciaux

- ### Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-  OAP en optimisation foncière
 -  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AL
 -  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AL
 -  OAP en extension urbaine à vocation dominante d'habitat - 1AL
 -  OAP à vocation économique en optimisation et extension urbaine
 -  OAP Parc Agricole Naturel et Urbain (PANU)

- ### Dispositions de protection et de mise en valeur

- Elément bâti patrimonial à protéger et changement de destination**

-  Bâtimens pouvant faire l'objet d'un changement de destination
-  Bâtimens patrimoniaux à protéger (voir tableau pour connaître la famille de typologie à laquelle est associée le bâtiment, puis consulter les pièces 1.1.0 et 3.1.0).
-  Bâtimens repérés au titre des ensembles patrimoniaux (voir tableau pour connaître le nom de l'ensemble bâti et consulter la pièce 3.1.15)
-  Séquences urbaines de Bois (Mix, Us, Lq, If, Ev-b20)

- ★ Petit patrimoine (voir tableau associé)

- Boisements et espaces de nature à protéger ou à préserver**
- Boisements à préserver au titre de leur intérêt paysager

- Fonds de jardins à constructibilité limitée
-  Mares et sources
- Adress remarquables

- ### Charpente paysagère à préserver ou à créer
- Mur en pierres
 - • • Venelle
 - ● ● Alignement d'arbres
 - ◇ ◇ ◇ Haie
 - Fossé, noue, ou talus

- Parcs et vergers à préserver**
- Parcs et jardins d'ornements privés
 - Vergers, jardins potagers partagés ou familiaux

- ### Conditions particulières relatives à la prévention des risques

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)**

- Secteur couvert par un Plan de Prévention du Risque Technologique (PPRT)**
- Périmètre SEVESO (pièce n°6.1.3)

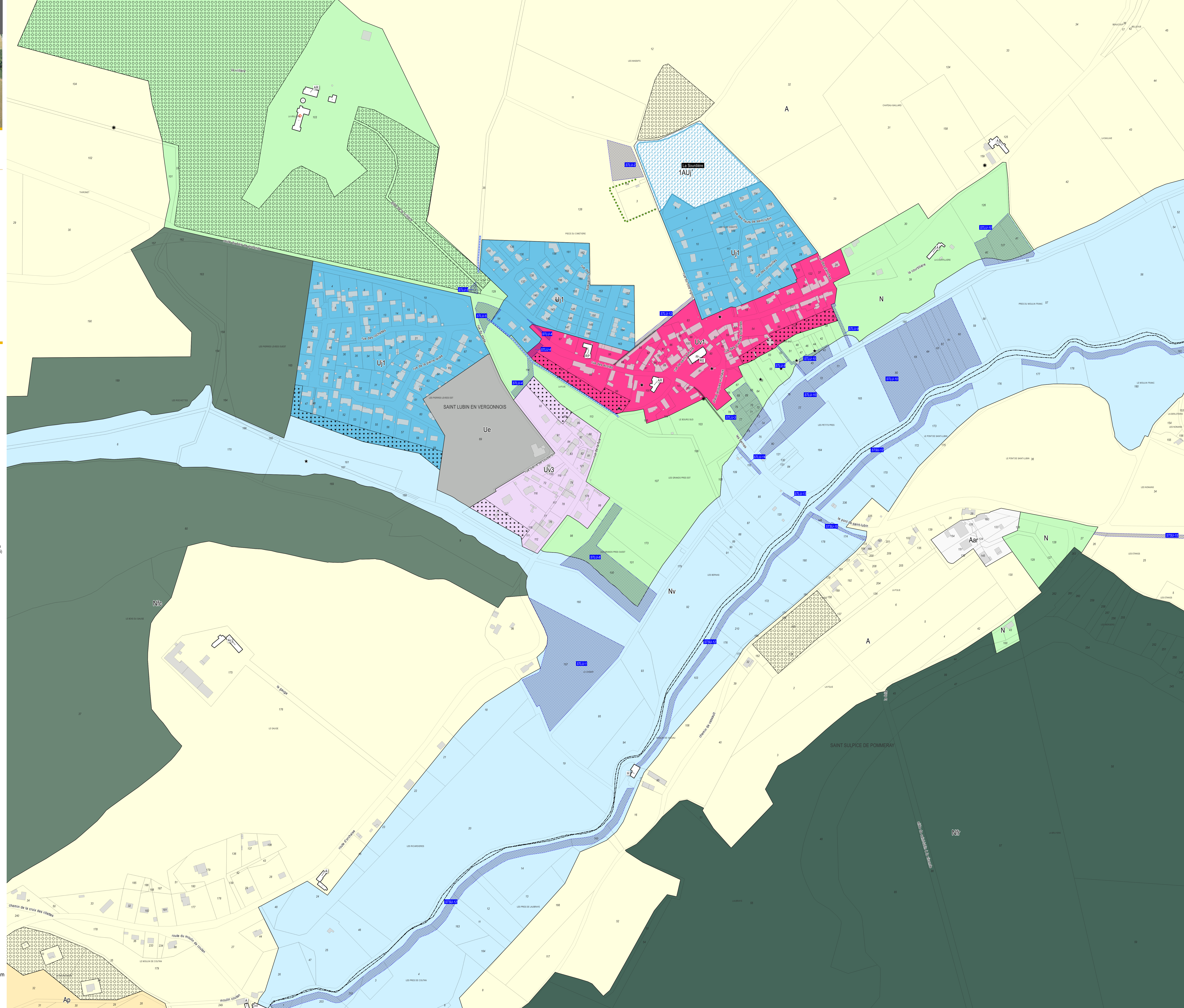


Tableau des emplacements réservés

(Figuré  sur le document graphique)

Commune	Objet	Précisions	Bénéficiaire	Numéro	Surface (m²)
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Extension lagunage	Agglopolys	STLU-1	16950
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux ouvrages publics	Extension cimetière	Commune	STLU-2	2705
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement paysager	Commune	STLU-3	3689
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création parcours piéton	Commune	STLU-4	176
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création parcours piéton	Commune	STLU-4	649
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création parcours piéton	Commune	STLU-4	266
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-5	173
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-5	1104
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-6	525
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-6	624
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-6	625
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Aménagement carrefour	Commune	STLU-6	756
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux installations d'intérêt général	Extension lagunage	Agglopolys	STLU-8	9359
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création acces	Commune	STLU-9	378
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création acces	Commune	STLU-9	221
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement découverte bords de Cisse	Commune	STLU-10	4795
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement découverte bords de Cisse	Commune	STLU-10	5966
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement découverte bords de Cisse	Commune	STLU-10	1368
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux espaces verts/continuités écologiques	Aménagement découverte bords de Cisse	Commune	STLU-10	20259
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	STLU-11	543
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	STLU-11	486
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création cheminement doux	Commune	STLU-11	172
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Liaison douce et sécurité défense incendie	Commune	STLU-12	705
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création piste cyclable	Commune	STLU-13	153
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création piste cyclable	Commune	STLU-14	303
SAINT LUBIN EN VERGONNOIS	Emplacement réservé aux voies publiques	Création d'un cheminement piéton	Commune	STLU-15	592

Tableau des bâtiments patrimoniaux à protéger

Commune	Typologie reportée au règlement graphique (et au règlement écrit)	Famille des typologies <i>détaillée dans diagnostic du rapport de présentation</i>	Référence cadastrale
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - L'habitat rural	ZD0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	ZE0067
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Annexe	ZM0249
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - L'habitat rural	ZK0125
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZO0056
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Annexe	ZE0091
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour fermée	ZO0035
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - L'habitat rural	ZI0028
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZK0039
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZC0057
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZL0024
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Annexe	ZE0094
Saint-Lubin-en-Vergonnois	H	Hydraulique	ZM0248
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZE0090
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZM0209
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZA0017
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZL0175
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Annexe	ZL0024
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - L'habitat rural	ZO0053
Saint-Lubin-en-Vergonnois	RE	Religieuse	AA0082
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	AB0100
Saint-Lubin-en-Vergonnois	RP	Républicaine	AA0096
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - La longère	ZM0075
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Closerie	ZM0156
Saint-Lubin-en-Vergonnois	A	Agricole - Closerie	ZM0168
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZE0105
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZE0105
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZE0064
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZE0064
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZP0058
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZP0058
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZD0036
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZD0036
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZP0051
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZP0051
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZP0051
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZI0045
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZI0045
Saint-Lubin-en-Vergonnois	Ac	Agricole - Ferme à cour ouverte	ZI0045
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZE0103
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZE0103
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZE0103
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZE0103
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZI0010
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0003,ZC0004
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0003
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0003
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0004
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0004
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZC0004
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZN0077
Saint-Lubin-en-Vergonnois	AR	Aristocratique	ZN0072

Tableau des éléments de petit patrimoine

Commune	Eléments de petit patrimoine <i>(repérés par une étoile au document graphique)</i>	Référence cadastrale	X	Y
Saint-Lubin-en-Vergonnois	monument aux morts	Domaine public	1,23923052	47,61362841
Saint-Lubin-en-Vergonnois	lavoir	ZK0081	1,240234824	47,61153845
Saint-Lubin-en-Vergonnois	croix	Domaine public	1,239077559	47,61284858
Saint-Lubin-en-Vergonnois	source	AA0051	1,240955749	47,61299811
Saint-Lubin-en-Vergonnois	source	AA0046	1,241351467	47,61314998
Saint-Lubin-en-Vergonnois	source	AA0056	1,240164023	47,6127033
Saint-Lubin-en-Vergonnois	source	AA0053	1,240616465	47,61287092
Saint-Lubin-en-Vergonnois	source	AB0100	1,237529557	47,61257926
Saint-Lubin-en-Vergonnois	tourrelle	ZC0003	1,208433626	47,63467119
Saint-Lubin-en-Vergonnois	puits	ZL0169	1,230110353	47,61132134
Saint-Lubin-en-Vergonnois	puits	Domaine public	1,237035847	47,61221933